

# ACTUALITÉS D'ALSTING

BULLETIN MUNICIPAL

N°15

*Bonnes Vacances  
à tous !!!*

## SOMMAIRE



Mot du Maire



Budget Primitif 2004



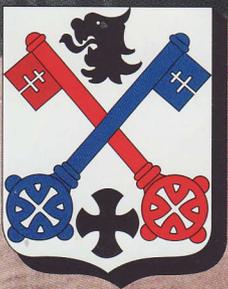
Vie associative



Travaux



Divers



# LE MOT DU MAIRE



Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec intérêt et plaisir que j'écris cette première page de notre bulletin municipal, qui une fois encore retrace les moments forts de la vie communale de ces derniers mois.

L'activité d'un village ne se mesure pas seulement aux investissements, aux travaux qui y sont réalisés, mais une commune se distingue surtout au travers de sa vie économique et culturelle.

La vie associative est une pièce maîtresse qui contribue fortement au niveau de l'animation tant nécessaire dans un village.

Ainsi, la municipalité s'efforce de soutenir toute action nouvelle qui s'inscrit dans cette optique de rassembler nos concitoyens.

Récemment, l'école primaire a organisé une manifestation de ce type à laquelle nous nous sommes naturellement associés. Ces olympiades furent un franc succès grâce à l'équipe pédagogique de l'école primaire, qui a monté un projet d'école en associant le jeu à différentes matières scolaires tels que le chant, la géographie, l'expression corporelle...

La réussite de cette nouvelle manifestation nous la devons également aux différentes associations telles que les parents d'élèves, les clubs de foot, de tennis, l'Asca et le corps des sapeurs pompiers. Je tiens à remercier encore une fois tous ces acteurs qui ont consacré de leur temps au bien être de nos enfants.

Je retiens de cette manifestation que la réussite tient à peu de chose : à de la volonté, au courage d'innover et à l'envie de travailler ensemble.

La réussite d'une vie en société nécessite le travail, le respect et surtout un esprit d'équipe.

Malheureusement dans la société où nous vivons trop de jeunes sont insuffisamment animés d'un réel projet et ne manifestent aucune ambition.

L'ennui et le manque d'intérêt vis-à-vis de la collectivité contribuent à des actes notamment au centre du village que je qualifie presque de délit. Lorsque certains jeunes ne respectent plus la tranquillité des riverains, ni la propreté des lieux, ni le bien d'autrui alors on ne peut que constater que quelqu'un a failli à son rôle d'éducateur.

Ces actes d'incivilité doivent être réprimandés.

La municipalité a cette année encore, embauché une douzaine de jeunes pour des emplois saisonniers. Ainsi nous voulons à travers leur travail dans l'entretien des espaces verts et des bâtiments, les sensibiliser au respect de leur environnement.

Même si ces actes peuvent nous conduire à un découragement certain, la municipalité continue son action d'embellissement et de réfection.

Dans les semaines à venir nous allons refaire la rue de la mairie pour 59 300€ et la rue de Simbach pour 104 000€.

Comme vous le savez certainement, nous travaillons également sur un projet d'implantation d'un commerce de proximité, dans l'ancienne mairie. Cette dernière doit à cet effet être transformée pour pouvoir accueillir un tel magasin.

Pour faire ces travaux nous avons besoin de subventions du département et de l'Europe.

Malheureusement, à l'heure actuelle ce projet n'a pas encore abouti, puisque les fonds européens se font de plus en plus rares. L'agrandissement de la communauté européenne fait en sorte que les aides vont prioritairement vers les nouveaux adhérents. Cela contribue à une diminution notoire des investissements dans les pays tels que l'Allemagne et la France.

De ce fait nos recettes sont revues à la baisse. D'autre part est-ce l'appauvrissement ou la mauvaise volonté qui amène certains à ne plus payer leurs redevances ?

Depuis ces dernières années nous relevons une augmentation des impayés de la facture de l'eau et des ordures ménagères. Pour faire face à cette situation j'ai demandé la plus grande fermeté à la perception.

Cette dernière devra engager toute procédure légale afin qu'on puisse récupérer notre argent.

Dès cet été, après une mise en demeure, les services techniques de la commune seront amenés à couper l'eau, si nous ne trouvons pas d'autre issue pour régulariser une telle situation, dont la cause ne relève pas d'un cas social.

Une société qui évolue est celle qui applique les mêmes règles à chacun, je ne conçois nullement que les uns payent pour que d'autres puissent en profiter.

L'eau, la collecte des déchets sont des services que chaque usager doit payer.

Jean-Claude Hehn

Maire d'Alsting



# BUDGET PRIMITIF 2004

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Dépenses :	1.190.000 euros	1.285.000 euros
Recettes :	1.190.000 euros	1.285.000 euros

## Informations complémentaires

En ce qui concerne les investissements, les travaux les plus importants prévus au budget sont les suivants :

- Court de tennis couvert : 102.000 euros (solde)
- Abords du court de tennis : 90.000 euros

Un effort tout particulier a été porté sur les écoles et les travaux de voirie.

- Revêtement de sol de l'école maternelle : 4.300 euros
- Réfection des rebords de l'école primaire : 3.700 euros
- Nouveau dallage des 2 préaux de l'école primaire : 35.000 euros
- Chaudière de l'école maternelle : 13.000 euros
- Enrobé pour la Rue de Simbach : 130.000 euros
- Réfection de la Place de la Mairie : 42.000 euros
- Rue de Chatellaillon (Assainissement) : 50.000 euros

De plus le Conseil Municipal a décidé la création d'une supérette dans le local du club du 3<sup>ème</sup> age :

Les travaux de réhabilitation sont estimés à 46.000 euros, si les subventions demandées sont accordées.



## VIE ASSOCIATIVE

### 1°) Les joueurs de l' U.S.A.Z. en 1<sup>ère</sup> division

Rouhling n'a rien pu faire, lors de la dernière rencontre de championnat au stade Joseph-Aubertin, pour empêcher la victoire des Alstingeois bien décidés à offrir la montée à leurs supporters. En s'imposant 4 à 0 face à l'équipe adverse, Jean-Pierre Adam et ses joueurs ont franchi la dernière marche vers le succès et concrétisé leur espoir d'intégrer la 1<sup>ère</sup> division du district.



«Par ce résultat, c'est le travail de tout un club qui est récompensé, se réjouit l'entraîneur. Et c'est grâce à une juste alliance entre sérieux et plaisir que l'objectif de faire monter l'équipe A en division supérieure a pu être atteint», poursuit-il. Les buts ont été marqués par Emmanuel Kaleta, Olivier Wagner, Jean-Pierre Adam, Samuel Haag.

Les joueurs de l'équipe A laissent éclater leur joie : la montée en 1<sup>ère</sup> division est dans la poche.

## 2°) La Municipalité Honore les anciens



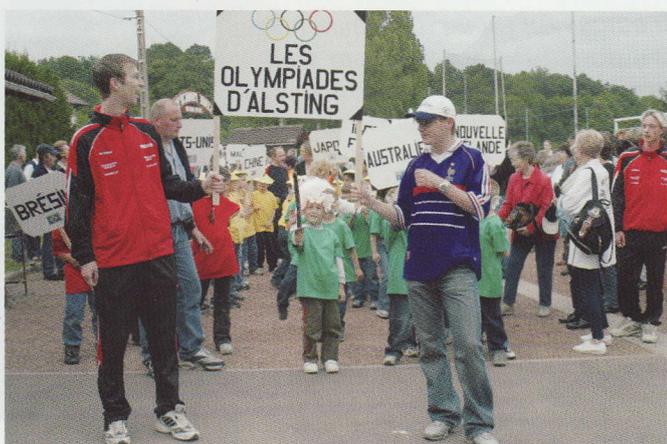
La salle du Clos du Verger a servi de cadre au repas offert par la commune à ses aînés. Quelque 200 convives se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur à l'occasion de cette rencontre entre « jeunes d'hier et d'avant-hier »

Mais c'est aussi le moment d'avoir une pensée toute particulière pour les disparus de l'année écoulée et pour celles et ceux que la maladie a empêché de participer à la fête

L'après-midi a été rehaussé par la présence de l'harmonie municipale et par la chorale Sainte Cécile sans oublier notre ami de Stiring Wendel qui s'est présenté cette année en soldat

Avant de se quitter, nos hôtes se sont vus remettre un petit cadeau offert par la caisse du crédit mutuel  
Une journée réussie que personne n'aura regrettée.

## 3°) Les Olympiades



Dans le cadre de leur projet d'école, les enseignants et les élèves Louis Pasteur se sont mobilisés pour mettre en place les premières Olympiades de notre village.

Ils étaient accompagnés dans leur démarche par la municipalité, les sapeurs Pompiers ainsi que diverses associations comme l'USAZ, l'Asca, le tennis club sans oublier les parents d'élèves.

Cette année est en effet marquée par le retour des Jeux Olympiques à Athènes

La manifestation a débuté le vendredi 25 juin à 19 heures à l'entrée du village où les enfants de l'école primaire ont réceptionné la flamme olympique et l'ont accompagnée jusqu'au stade où M le Maire a officiellement ouvert les jeux.

L'après-midi du 26 juin a été consacré aux compétitions

sportives et ludiques.

Il a été rappelé aux compétiteurs que la vraie valeur du sport repose d'abord sur le respect des règles, des autres participants, et enfin de soi-même dans l'effort de la solidarité.

Un temps idéal, une excellente ambiance, et un public venu nombreux ont contribué au succès total de cette fête.

Conformément au principe de Pierre de Coubertin, l'essentiel est de participer, non pas de gagner.

De ce fait toutes les équipes ont été classées à égalité et chaque participant s'est vu remettre une médaille à l'issue des épreuves.

## 4°) Inauguration du Tennis Couvert



Le 20 juin 2004 a été inauguré le court couvert de tennis et son club house.

C'est à l'occasion de la fête du tennis qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration du nouveau complexe sportif.

Avec cette installation, il est à présent possible d'exercer ce sport tout au long de l'année en libérant parallèlement la salle polyvalente.

La municipalité souhaiterait que cet endroit devienne un véritable espace de vie et de rencontres autour du tennis. Le club house s'y prête à merveille.

## 5°) Cérémonie des Vœux du Maire : 3 Médaillés



En ce début d'année, le maire Jean-Claude Hehn a accueilli au Clos du Verger les membres du conseil municipal, les présidents et les représentants d'associations pour leur présenter ses vœux.

Ce fut l'occasion pour le premier magistrat de décerner une distinction honorifique à 3 personnes dévouées au monde associatif.

Les récipiendaires, désignés par une commission municipale sur proposition des clubs locaux sont :

Gérard Houver, récompensé pour avoir assuré avec sérieux et disponibilité la présidence de l'Union Sportive Alsting Zinzing 7 ans durant, puis celle du Comité inter-association pendant 18 ans.

Roger Allard, membre de l'Harmonie municipale depuis 1963. il y a occupé successivement les fonctions de secrétaire, de trésorier et d'assesseur. Depuis 1993, il œuvre pour l'association en qualité de vice-président. En outre, depuis plus de 25 ans, Roger Allard fait le bonheur des enfants en se transformant en clown animateur pour les bals de carnaval.

Valentin Monnet, véritable pilier du club des cavaliers. Membre fondateur de l'association, il compte à son actif de nombreux mandats de vice-président. Persévérant et dynamique, il a participé à l'élaboration et au développement de tous les projets de l'ACA, et ce depuis 30 ans.

Félicitations aux récipiendaires

## 6°) Cérémonie du 8 mai



La fête de la victoire du 8 mai 1945 a été marquée par une commémoration à laquelle ont participé les anciens combattants. Pendant cette cérémonie deux personnes ont été décorées en présence de Joseph Weishard, président des anciens combattants: la croix du combattant 39/45 a été attribuée à Georges Weislinger, alors que le titre de reconnaissance de la Nation a été décerné à Yves Legendre.

La commémoration du 8 mai a été rehaussée cette année par la participation des enfants de l'école primaire. Par leurs chants, ils ont contribué de façon active à maintenir le souvenir d'un événement primordial de l'histoire de notre pays.

La cérémonie s'est achevée au café chez Agnès où l'apéritif a été servi à l'assistance.

## Manifestations de Août - Septembre 2004

U.S.A.Z.	14 et 15.08.2004	Challenge des supporters FC Metz	Stade Municipal
U.S.A.Z	22.08.2004	Tournoi de Pétanque	Stade Municipal
CAVALIERS	11.09.2004	Chasse à Courre	Ranch des Cavaliers
A.S.C.A	03.10.2004	Tournoi de Volley	Salle Polyvalente
COMMUNE	10.10.2004	Repas des Doubles	Clos du Verger
A.F.C	17.10.2004	Anniversaire du Club	Clos du Verger
PARENTS D'ELEVES	7.11.2004	Bourse aux Jouets	Salle Polyvalente
AMICALE POMPIERS	13.11.2004	Bal de la Kirb	Clos du Verger
CAVALIERS	20.11.2004	Soirée Beaujolais	Ranch des Cavaliers
AVICULTEURS	21-21.11.2004	Exposition Avicole	Salle Polyvalente
HARMONIE MUNICIPALE	21.11.2004	Banquet Annuel	Clos du Verger
A.S.C.A	28.11.2004	Marché de Noël	Clos du Verger
LES TOURNESOLS	4-5.12.2004	Téléthon	
S.S.M	04.12.2004	Banquet Ste - Barbe	Clos du Verger
A.F.C	05.12.2004	St - Nicolas	Salle Polyvalente
CLUB DU 3 <sup>ème</sup> AGE	19.12.2004	Banquet Annuel	Clos du Verger

## I°) Travaux Alimentation Gaz

La fourniture du gaz de ville devient pratiquement possible sur l'ensemble de la commune mise à part le lotissement du Simbach.

En effet depuis le mois de juin, les rues Bellevue, et des Cerises ainsi que la rue St. Pierre sont desservies en gaz naturel.

Ainsi se terminent tout doucement pour la partie village la fin d'un programme de travaux qui a duré 4 ans, et qui a occasionné non seulement de la gêne au niveau de la circulation, mais qui a aussi engendré des problèmes techniques; problèmes de réfection de chaussée, etc.

Bien que la commune n'était pas responsable des travaux nous étions continuellement sollicités par ce dossier.

## II°) Instauration d'un P.V.R

Sur demande de certains riverains qui avaient des terrains situés en zone constructible, nous avons viabilisé plusieurs parcelles situées dans la rue du Ruisseau

Grâce à l'instauration d'un P.V.R. (Programme de Voies et Réseaux) une nouvelle formule destinée à financer les travaux par les propriétaires, cette extension a pu se faire.

Ainsi, le montant global de cette opération s'élève à 78 000 euros, les différents propriétaires cèdent de leur terrain pour l'emprise de la route et du trottoir et ils payent la majorité des travaux. La commune participe à hauteur d'environ 20 % du coût des travaux.

Par la même occasion la municipalité a entrepris le raccordement de la rue du Pont à la rue du Stade.



# DIVERS

## I°) Des Blasons Réalisés par les écoliers ornent la Mairie

Les 15 élèves de CM1 de notre école ont réalisé deux blasons de la commune dont un se trouve à l'entrée de la mairie

Jean Claude Hehn a profité de ce geste pour rappeler aux écoliers que le blason est le symbole de la commune, qui est la première unité au niveau de la société. Cette unité est très précieuse et nous devons la respecter aussi longtemps qu'elle existe

Le blason fixé à l'entrée de la mairie est constitué par

des morceaux de verre de Murano

Le deuxième, en bois, est accroché dans la salle du conseil municipal

Pour rappel le blason d'Alsting se décompose de la façon suivante :

Les clefs sont l'emblème de St Pierre, patron de la paroisse ; la tête de lion rappelle que notre village dépendait du comté de Forbach ; la croix enfin est le signe de l'ordre teutonique qui possédait une partie du village

Un grand merci aux adultes qui ont encadré nos jeunes dans ce projet à savoir leur professeur d'école Monique

Willigsecker, Jacqueline Hehn, qui a repris le chemin de l'école pour partager avec les enfants ses compétences dans l'exercice d'activité manuelle, de Jean Hehn et de Georges Michels.



## II°) Civisme

La municipalité s'efforce chaque année à embellir notre village par l'achat de fleurs

Ce fleurissement a un coût, or nous constatons pour la troisième année consécutive, que les géraniums situés sur le portique à l'entrée du village en venant de Spicheren sont systématiquement volés.

De tels procédés sont inadmissibles et nous vous serions gré de nous signaler ce genre d'agissement.



## III°) Nuisances Sonores

Les bruits divers (motoculteurs, tondeuses à gazon, perceuses,...) sont autorisés par arrêté communal du :

**Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 19h30**

**Les samedis de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00**

**Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés**

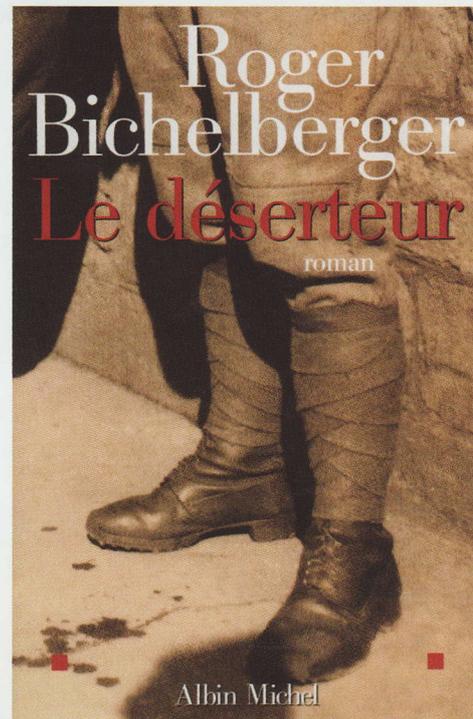
## IV°) Soirée Dédicaces Roger Bichelberger

Une soirée littéraire a été organisée au Clos du Verger à l'occasion de la sortie du nouveau roman de Roger Bichelberger «Le Déserteur» à laquelle assistait une centaine de personnes.

En effet notre village occupe une place importante dans cette oeuvre explications fournies par l'auteur : « Alsting, c'est tout d'abord le village dont je suis originaire ; c'est le lieu de mes racines. Ensuite, j'y ai gardé beaucoup d'amis. Alsting, c'est aussi un endroit symbole où l'on va de A à Z ; c'est une métaphore du monde, un résumé de l'univers. ».

La municipalité d'Alsting se déclare ravie d'accueillir l'écrivain qui au travers de son oeuvre contribue à promouvoir la commune et se fait ambassadeur de toute une région. Ce roman émane de nos terres et les lecteurs connaissent les lieux et s'y retrouvent.

A noter également la belle prestation du coeur d'hommes de Hombourg-Haut qui a rehaussé cette manifestation, et la remise à Roger Bichelberger de la lignée généalogique de Joseph W. (à découvrir dans le livre) établi par George Michels passionné par ce domaine.



## V°) Nettoyage de Printemps

Dans le cadre du nettoyage de printemps, cette année le maire n'a pas voulu associer l'école primaire pour des raisons de sécurité, puisque la circulation est trop intense notamment au niveau de la rue de Simbach, qui est un des deux sites choisis avec le haut de la rue de Kerbach pour mener cette opération.

Ainsi au terme de ce ramassage, dont la récolte des détritiques fut étonnante tant en volume qu'en éléments,

cela allait de la boîte de bière jusqu'aux restes d'un vélo, ou de pneus de voiture, en tout l'équivalent d'environ 300kg de déchets a été ramassé en deux heures.

Drôle de civisme pour certains, alors que nous avons une déchetterie à disposition. Mais le plus incroyable, se sont les centaines de bouteilles d'alcool jetées par les automobilistes et tout particulièrement aux endroits où se retrouvent les jeunes, ces derniers n'ont apparemment toujours pas compris la dangerosité que représente l'alcool au volant et ils se soucient également peu de l'état de la nature.



Pour cela ils installent des cuves de stockage de l'eau de pluie, ou ils creusent des puits.

Théoriquement cette eau devrait uniquement servir à l'arrosage du jardin, elle ne doit pas servir à alimenter les toilettes ou la machine à laver pour être ensuite reversée dans le réseau d'assainissement.

La vente de l'eau doit couvrir l'ensemble des frais liés à ce service. Or, les coûts fixes sont importants notamment en ce qui concerne l'assainissement où nous étions obligés d'investir énormément ces dernières années.

Le traitement des eaux usées dont l'origine n'est pas du réseau municipal n'est de ce fait pas payé par les utilisateurs de systèmes autonomes de stockage et de pompage. En fait, ce sont les gens qui consomment normalement l'eau du réseau qui payent pour les autres.

Plus la consommation de l'eau vendue par la commune diminue, plus le prix du m<sup>3</sup> augmentera.

En clair l'utilisation de l'eau de pluie ou de source est autorisée à condition que cette dernière ne réintègre pas le réseau d'assainissement, ce qui implique que cette eau soit essentiellement destinée à l'arrosage du jardin ou des espaces verts.

En principe chaque habitant a une consommation journalière de 110 litres d'eau si ce phénomène d'économie continue nous seront certainement amenés à facturer à ceux dont la consommation est nettement en dessous du seuil moyen, un forfait en matière d'assainissement.

## VI°) Facturation de l'eau

Au vu du prix de l'eau, certains de nos concitoyens cherchent résolument à réduire leur facturation d'eau.

